

Qu'est-ce qu'un Plan d'Intervention?

Le Plan d'Intervention, c'est une rencontre qui permet d'identifier les besoins et les objectifs de votre enfant, de mettre en place un ensemble de mesure d'aide qui permettra à votre enfant de progresser dans son milieu.

Quand devient-il nécessaire d'établir un Plan d'Intervention?

Quand la situation demande une action concertée de plusieurs intervenants auprès d'un élève pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées et lui permettre ainsi de cheminer.

Lorsque la situation de l'élève nécessite la mise en place de ressources spécialisées ou d'adaptation diverse, en plus des actions entreprises par l'enseignant.

Quand la situation d'un élève nécessite des prises de décision concernant son cheminement scolaire.

Quel est le rôle des parents?

La participation des parents dans l'élaboration et le suivi du Plan d'Intervention est indispensable. On vous invitera à nommer les besoins de votre enfant et de vous impliquer dans cette démarche d'aide et de soutien.

Une bonne collaboration entre la maison et l'école augmente de beaucoup les chances de réussite dans l'atteinte des objectifs du plan.

LE GUIDE DES PARENTS



**Pour mieux comprendre
le Plan d'Intervention et
planifier la rencontre**

**La Commission scolaire
du Val-des-Cerfs**

55 rue court
Granby, Québec
J2G 9H7

www.csvdc.qc.ca
450.372.0221



Quelles sont les personnes qui participent au Plan d'Intervention?

- Les parents
- L'élève
- L'enseignant
- La direction
- Au besoin, les autres intervenants scolaires (psychologue, travailleur social, psychoéducateur)

Quelles sont les phases de cette démarche d'aide?

La collecte d'information

Dans un premier temps, il s'agit de prendre connaissance des observations, des évaluations et autres informations rapportées par les différents participants au plan.

La planification des interventions

Après avoir dressé un bilan des forces, des capacités et des difficultés de l'élève, on détermine les besoins prioritaires. On définit par la suite des objectifs réalistes, des moyens pour les atteindre, des responsabilités assumées par chacun. On fixe des critères de réussite, un échéancier ainsi que la date pour la révision du plan.

La réalisation des interventions

C'est l'étape de la mise en œuvre des moyens retenus et du suivi des interventions.

L'école travaille en étroite collaboration avec les parents par une communication régulière.

La révision du Plan d'Intervention

À cette étape les intervenants du milieu scolaire, les parents et l'élève réviseront le Plan d'Intervention afin d'évaluer s'il convient de le maintenir tel quel ou de le modifier.

Comment vous préparer à la rencontre du Plan d'Intervention de votre enfant?

Quelles sont les forces de votre enfant ?

Quelles sont les difficultés de votre enfant ?

Quels sont les champs d'intérêt et les activités préférés de votre enfant ? (scolaire ou autres)

Votre enfant a-t-il des comportements qui vous inquiètent ?

Votre enfant a-t-il des craintes ou des peurs ?

Quels sont vos buts prioritaires ou vos attentes concernant votre enfant cette année ?

Qu'est-ce que l'école pourrait faire pour aider votre enfant ?

Qu'est-ce que vous pouvez faire comme parent pour aider votre enfant ?

Quelles sont vos inquiétudes ?

Voici quelques conseils

- N'hésitez pas à poser des questions :
 - sur la situation de votre enfant ;
 - sur les services qui lui sont offerts.
- Demandez de vous expliquer les éléments discutés ou le vocabulaire utilisé.
- N'hésitez pas à demander des exemples du comportement de votre enfant.

Avant de quitter la rencontre, assurez-vous :

- qu'on vous remettra une copie du plan.
- qu'on vous informera de la prochaine rencontre.